

## Démarche à suivre pour demander un prêt REER de la Banque Manuvie

Si vous participez à un REER collectif de Manuvie,  
Et que vous êtes intéressé(e) par un prêt REER de la Banque Manuvie, voici pour vous l'occasion d'obtenir un tel prêt qui vous permettra de faire fructifier votre épargne. Obtenir un prêt REER n'aura jamais été aussi facile.

Si vous avez des questions, cliquez sur les boutons d'aide.

### Taux d'intérêt

Pour connaître le taux en vigueur à la Banque Manuvie, téléphonez au 1 877 765-2265 et appuyez sur 1 pour le service en anglais et le 2 pour le service en français. Si le taux change avant que votre demande soit traitée, vous en serez avisé(e) et votre demande sera traitée en tenant compte du nouveau taux préférentiel.

Une fois votre demande acceptée, votre prêt REER sera déposé dans votre compte établi au titre du REER collectif de votre employeur.

*\*Si vous ne participez pas actuellement au REER collectif de votre employeur, communiquez avec l'administrateur du régime pour y adhérer.*

### Vérification

Remplissez la demande de prêt REER de la Banque Manuvie en ligne et confirmez vos instructions de placement également en ligne à [www.manuvie.ca/PRO](http://www.manuvie.ca/PRO). Une fois la demande remplie, imprimez-la, signez-la et faites-la parvenir à la Banque Manuvie par la poste ou par télécopieur.

### Faites parvenir votre demande dûment remplie :

**Par télécopieur :** 1 866 236-7317

**OU**

**Par la poste :**

Banque Manuvie  
Lending Services Group RRSP  
Delivery station 500 MA  
500 King Street North  
Waterloo, ON  
N2J 4C6

*Prière de ne pas envoyer votre demande de prêt par télécopieur **et ensuite** par la poste, car deux prêts pourraient vous être consentis.*

### Date limite pour les prêts

Pour bénéficier des avantages d'un prêt REER pour l'année d'imposition 2006, vous devez vous assurer que votre demande parvienne à la Banque Manuvie au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2007.